

## Tm, tj, kz et les autresâ?!

### Description

En 1991, lâ??Union SoviÃ©tique disparaÃ©t ; au mÃªme moment, lâ??internet commence Ã tisser sa toile Ã travers le monde. Les parrains occidentaux du web donnent un coup de pouce Ã la construction identitaire[1] des nouveaux pays du Caucase et dâ??Asie centrale en leur offrant une place virtuelle sur le rÃ©seau.

Le dÃ©fi nâ??est pas Ã©vident Ã relever pour les jeunes Etats sommÃ©s dâ??affirmer leur identitÃ© au travers dâ??un medium – internet – impliquant de nombreux opÃ©rateurs internationaux (rÃ©seau de tÃ©lÃ©communications, fournisseur dâ??accÃ©s, agences de gestion de noms de domaines, informaticiens). Chacun ne sâ??y est pas pris de la mÃªme faÃ§on. Tour dâ??horizon du cyber-espace caucasien et centrasiatique.

Lâ??aventure de lâ??internet dans le Caucase et en Asie centrale ne se prÃ©sentait pas sous les meilleurs augures. Au dÃ©but des annÃ©es quatre-vingt dix, les nouveaux Etats hÃ©ritent dâ??un rÃ©seau de tÃ©lÃ©communications soviÃ©tique trÃ©s peu dÃ©veloppÃ©. Les ordinateurs sont peu prÃ©sents et le rÃ©seau internet quasi inexistant. Les noms de domaines sont alors divisÃ©s en cinq ensembles gÃ©rÃ©s pas des agences amÃ©ricaines (.org, .net, .int, .com et les noms de codes de pays[2]. Au mois dâ??aoÃ»t 1992, peu avant que le code su de lâ??Union SoviÃ©tique ne disparaisse, tous les Ã©tats nouvellement indÃ©pendants se voient dotÃ©s dâ??un nom de code de pays. La reconnaissance par lâ??O.N.U. est considÃ©rÃ©e comme le critÃ©re Ã« neutre Ã» dâ??attribution. En consÃ©quence, ni la TchÃ©tchÃ©nie ni le Tatarstan nâ??obtiendront de code pays malgrÃ© les tentatives de constitution de gouvernement en exil pour le premier et la proclamation par le second de son statut de sujet de droit international en 1994[3].

### TurkmÃ©nes et TadjiksÃ© : le vide cybernÃ©tique.

En revanche, le TurkmÃ©nistan et le Tadjikistan se voient officiellement affublÃ©s des suffixes pays tm et tj, bien que ces deux pays ruraux nâ??aient ni la capacitÃ© technique ni la volontÃ© politique dâ??offrir des connexions Ã leurs populations (seuls 12Å % des foyers disposaient dâ??un tÃ©lÃ©phone au Tadjikistan en 1999). Ces codes sont Ã lâ??heure actuelle gÃ©rÃ©s par des sociÃ©tÃ©s amÃ©ricaines qui distribuent des sous-domaines et font commerce de leurs services. Une recherche systÃ©matique de sites turkmÃ©nes ou tadjiks Ã lâ??aide du code pays[4] produit ainsi un Ã©chantillon hÃ©tÃ©roclite de sites allemands ou amÃ©ricains sans aucun rapport avec le Tadjikistan ou le TurkmÃ©nistan. Ces Ã©tats, dotÃ©s dâ??une place virtuelle quâ??ils nâ??Ã©taient pas en mesure dâ??occuper, ont donc perdu le contrÃ©le de leur identitÃ© symbolique sur internet.

Cette prime Ã la IÃ©gitimitÃ© Ã©tatique aboutit parfois Ã des aberrations. Les bases de donnÃ©es sont en effet structurÃ©es selon un idÃ©al Ã©galitaireÃ : une place pour chaque Ã©tat. Les sites turkmÃ©nes sont inexistants mais ils y ont une place virtuelle – rÃ©elle et vide. En revanche, il semble

normal que les sites « officiels » tr s fournis du Haut Karabagh, de la Tch tch nie – Itchk rie ou du Tatarstan ne soient pas mentionn s sur les sites des organisations internationales (gouvernementales ou non). Des sites peuvent  galement appara tre dans les r pertoires internationaux par la seule gr ce d un changement de suffixe. Absentes de la base de donn es de l OTAN lorsque leur adresse URL  tait enregistr e sous le code su[5], les institutions de Kirghizie ont  t  rep r es lorsqu elles ont  opt   pour une adresse conforme   la pratique internationale en .gov.kg.

### La place des langues nationales sur internet

L attachement des nouveaux Etats ind pendants   leurs suffixes nationaux diff re donc consid rablement. Le choix de la langue de communication sur internet t moigne  galement du poids variable des autorepr sentations. Acte symbolique de la construction identitaire, la mise en place d une langue d  tat vernaculaire a toujours accompagn  les proclamations d ind pendance. Ces langues, toutefois, sont in galement pr sentes sur la toile mondiale et l importance qui leur est donn e reste peu conforme   la r alit  des pratiques, le volontarisme politique des autorit s jouant ici un r le d terminant. Si le choix d un alphabet peut constituer un enjeu politique, il repr sente en effet un probl me  conomique  pineux compte tenu des contraintes techniques propres   l informatisation et   la num risation.

L adoption d un alphabet cyrillis , latinis  (mais de quelle  poque ?) ou persan implique des investissements consid rables pour des  conomies o  la p nurie de papier fait encore rage. Dans plusieurs pays, les d crets d application des lois sur les langues ont d ailleurs  t  report s   de multiples reprises comme en Ouzb kistan (une loi vot e en 1993 pr voyait d y remplacer l alphabet cyrillique par l alphabet latin). Pour les Occidentaux, ces contraintes strictement techniques sont facilement surmontables. Ainsi, les sites de freenet financ s par l aide am ricaine fournissaient dans tous les pays d Asie centrale des versions en langue kazakhe, tadjike, ouzb ke et kirghize[6], et Microsoft Office 2000 propose opportun ment des polices pour tous ces alphabets.

Sur les sites  tatique, cependant, la situation est plus complexe. Si l agence d  tat ouzb ke [7] a r cemment mis en ligne des documents en ouzbek, cela ne pr juge en rien des moyens du gouvernement puisque l ic ne de langue ouzb ke ne d bouche absolument sur rien[8]. De m me, bien que les sites institutionnels de la r publique de Kirghizie aient  t  d s 1999 tr s bien structur s et aient mentionn  de fa son pr cise les langues des documents, les ic nes de langue kirghize ne sont apparues qu en 2002 – alors que les journaux en langue kirghize ont toujours  t   dit s. Il est vrai que la politique de kirghisation men e par le gouvernement avait  t  en grande partie   l origine de conflits dans les zones de langue ouzb ke et avait n cessit  des mesures de pacification culturelle.

### Le recul de l az ri et du kazakh

Le temps passant, on aurait pu s attendre   un d veloppement des sites bilingues, alliant langues v hiculaires   l anglais, le russe   et langues vernaculaires. Les exemples du Kazakhstan et de l Azerba djan contredisent pourtant cette hypoth se. Avant l ann e 2000, le site de la commission centrale  lectorale d Azerba djan pr sentait – fait unique dans la r gion – quatre versions du texte : anglaise, russe, allemande, az rie. Le site du minist re de la jeunesse et des sports  tait m me r dig  uniquement en az ri tandis que le site du

prÃ©sident comportait quelques textes en langue locale. Depuis l'annÃ©e 2000, ces sites sont rÃ©digÃ©s exclusivement en anglais, les icÃªnes de langue azÃ©rie Ã©liminÃ©es. Il faut se rendre sur le site payant et privÃ© Businessman Bulletin[9] pour obtenir des textes de loi en azÃ©ri (bien que la langue ne soit pas visible sur la premiÃ¨re page). Est-ce l'abandon par les institutions de l'usage des signes extÃ©rieurs de dÃ©mocratie et d'un recentrage sur le seul lecteur intÃ©ressant, l'anglophone? L'exemple croisÃ© du Kazakhstan semble donner du poids Ã cette interrogation.

Le gÃ©ant d'Asie centrale se distingue par un rÃ©seau internet plus dÃ©veloppÃ© que ceux de ses voisins, une politique linguistique extrÃªmement volontariste et Ã©trangement – l'absence totale de rÃ©fÃ©rence Ã la langue kazakhe – y compris sur le site prÃ©sidentiel. Etant donnÃ© l'Ã©nergie consacrÃ©e Ã la politique linguistique et la part d'Ã©quipe importante de personnel kazakh dans l'Ã©lite Ã©tatique, on ne peut s'empÃªcher de penser que la kazakhisation n'est perÃ§ue que comme un enjeu de politique strictement intÃ©rieure. Le pouvoir en place, pourtant attachÃ© aux symboles, semble se dÃ©sintÃ©resser du sort du kazakh sur cette scÃ¨ne de niveau mondial.

### **GÃ©orgien et armÃ©nien: l'exception caucasienne\***

La situation est tout autre en GÃ©orgie et en ArmÃ©nie. Le lecteur/interlocuteur des sites institutionnels gÃ©orgiens est avant tout le citoyen gÃ©orgien. Les premiÃ¨res pages des sites du PrÃ©sident et du parlement sont en gÃ©orgien. Loin d'Ãªtre une symbolique de faÃ§ade, le site de l'agence de gestion des noms de domaine du pays Ã©tait rÃ©digÃ© en gÃ©orgien dÃ©s 1999.

Les sites armÃ©niens, pour leur part, se sont dÃ©veloppÃ©s grÃ¢ce Ã l'aide de la diaspora. La prÃ©Ã©minence de l'anglais s'y fait donc toujours sentir, premiÃ¨re langue des pages malgrÃ© l'essor considÃ©rable des versions armÃ©niennes ces deux derniÃ¨res annÃ©es.

En ArmÃ©nie comme en GÃ©orgie, les langues nationales s'imposent nÃ©anmoins sur les sites institutionnels, et ce grÃ¢ce Ã l'Ã©limination de leur concurrent le plus direct : le russe. Bien qu'omniprÃ©sente sur les sites commerciaux et les portails, la langue de l'ancienne puissance tutÃ©laire est absente des sites officiels gÃ©orgiens (parlement, gouvernement) et, plus surprenant, du site du gouvernement armÃ©nien, malgrÃ© des liens russo-armÃ©niens trÃ©s Ã©troits.

[1] Selon l'expression d'Anne-Marie THIESSE. La crÃ©ation des identitÃ©s nationales, Seuil, 1999.

[2] Celui de la France est .fr.

[3] Seule la revendication de la Palestine a eu gain de cause pour l'instant. Le code pays .ps pour les territoires occupÃ©s (Palestine) a Ã©tÃ© ajoutÃ© officiellement au dÃ©but de l'annÃ©e 2000.

(Sources : <http://www.icann.org>)

[4] effectuÃ©e en utilisant les requÃªtes \*.tm et \*.tj.

[5] En 1999, l'adresse URL du parlement Ã©tait <http://www.gov.bishkek.su>.

[6] Le Turkmenistan a longtemps Ã©tÃ© exclu de l'aide amÃ©ricaine.

[7] Uzbek Nation (URL : <http://www.uza.uz>)

[8] <http://www.gov.uz>

[9] <http://www.law.az>

---

Par Nathalie ROSE-PIZANT

244x78

Image not found or type unknown

**date cr  e**

01/07/2002

**Champs de M  ta**

**Auteur-article :** Nathalie ROSE-PIZANT